

EDITION  
SPECIALE

NOUVEL  
ANNIVERSAIRE

EDITION  
SPECIALE

MOSELLE

80 EDITION

13 NOVEMBRE 2025

# IL ÉTAIT UNE FOIS

## L'UDAF DE LA MOSELLE

QUATRE MISSIONS,  
UNE SEULE  
CONVICTION :  
LES FAMILLES  
D'ABORD

ÉCOUTER,  
ACCOMPAGNER,  
DEFENDRE.

Pour comprendre ce que  
nous sommes, il faut  
revenir à nos racines.

Depuis sa  
création, l'Union  
Départementale  
des Associations  
Familiales de la  
Moselle agit pour  
et avec les  
familles.

Depuis 80 ans,  
l'Union  
Départementale  
des Associations  
Familiales  
(UDAF) de la  
Moselle agit  
pour représenter,  
accompagner et  
défendre toutes  
les familles dans  
leur diversité et  
leurs besoins.

LES  
FAMILLES  
COMME  
ACTEURS  
SOCIAUX  
MAJEURS

Les  
besoins

1945 - 1970  
les  
Fondations

Nourriture  
Logements  
Vêtements  
Education  
Santé mentale et  
physique  
Accès aux soins

# L'UDAF, 80 ans d'engagement familial

## *Une mission née de l'après-guerre*

Bien avant la création officielle des UDAF, le mouvement familial s'est construit au fil des décennies, porté par les citoyens convaincus que la famille doit être protégée.

Dès la fin du XIXe siècle, des pères et mères de familles nombreuses se regroupent pour s'entraider et défendre leurs droits face aux difficultés économiques et sociales. Ces premières associations, souvent issues de mouvements mutualistes, catholiques ou laïques, militent pour une meilleure reconnaissance du rôle des familles dans la société.

Des figures pionnières, comme Simon Maire, fondateur de la Ligue des Pères et Mères de Familles Nombreuses, oeuvrent à la création d'un cadre collectif d'expression et d'action.

Dans les années 1930, la crise économique et les tensions internationales renforcent ce besoin d'unité. Le Code de la Famille de 1939, premier texte à poser les bases d'une politique familiale nationale, marque une étape décisive : il reconnaît enfin la famille comme un acteur social à part entière.

C'est dans cet élan que, quelques années plus tard, après la Libération, naîtront l'UNAF et les UDAF, afin d'incarner cette représentation démocratique et durable des familles françaises.



## LE 3 MARS 1945

### *Creation des Unions d'Associations Familiales*

L'ordonnance n°45-323 du 3 mars 1945 à l'initiative du Conseil nationale de la Résistance et sur décision du Gouvernement Provisoire de la république française (1944-1947), présidé par le Général de Gaulle.

3 MARS 1945

### Création des Unions d'associations familiales

C'est l'acte de naissance des Unions départementales des associations familiales (UDAF), et de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Face à une situation démographique critique, le Gouvernement provisoire de la République doit prendre les mesures qui s'imposent pour inciter les familles à prospérer. Pour organiser leur représentation, l'UNAF et les UDAF sont dotées de 4 missions :

- Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter officiellement l'ensemble des familles, auprès des pouvoirs publics.
- Gérer les services familiaux confiés par les pouvoirs publics.
- Défendre les intérêts matériels et moraux des familles, s'ils sont mis en cause, en exerçant l'action civile devant les juridictions.



**CREATION  
DES  
UNIONS  
D'ASSOCIATIONS**

**FAMILIALES**

**UDAF et UNAF**

**L’UDAF de la Moselle s’inscrit dans le mouvement national impulsé par l’État pour reconnaître et soutenir les familles comme pilier de la société. Elle fédère progressivement les associations locales, souvent issues de mouvements catholiques, populaires ou mutualistes, comme le Mouvement Populaire des Familles.**

Solidarité, dignité, engagement, proximité : ces valeurs ont guidé l’action de l’UDAF depuis sa création. Elles se traduisent par une attention constante aux plus vulnérables, une capacité à innover et une volonté de construire des réponses concrètes aux défis sociaux.

**Ces missions sont portées par des administrateurs bénévoles, véritables porte-paroles des familles dans les instances locales.**

*Confronté à une situation démographique et économique préoccupante, le Gouvernement provisoire de la République française engage une politique familiale ambitieuse pour favoriser la reconstruction du pays **par et pour les familles**.*

*Pour organiser leur représentation, l'**UNAF** et les **UDAF** sont dotées de **4 missions** :*

Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

1

2

Représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics.

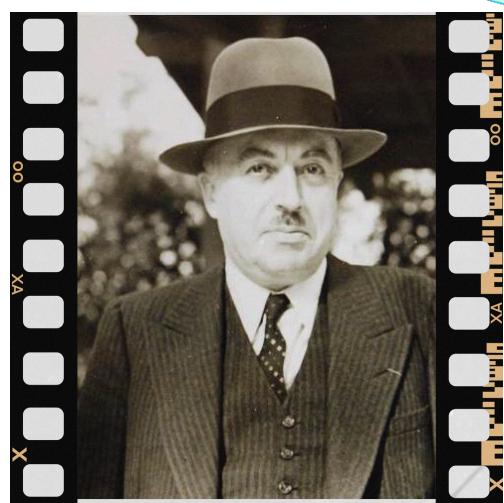
Gérer les services familiaux confiés par les pouvoirs publics.

3

Défendre les intérêts matériels et moraux des familles, s'ils sont mis en cause, en exerçant l'action civile devant les juridictions.

4

## Elle a été contresignée notamment par :



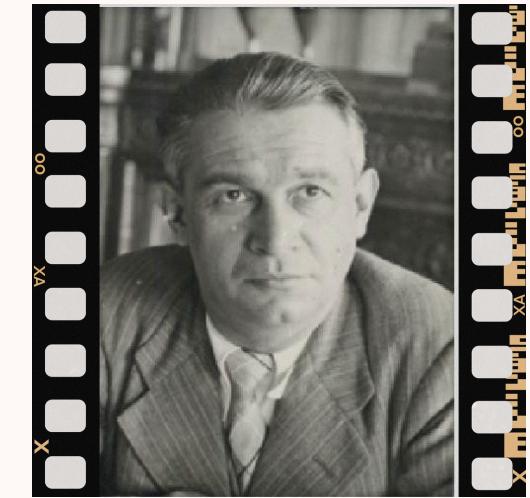
Adrien TIXIER  
ministre de l'intérieur



René PLEVEN  
ministre des finances



François DE MENTHON  
garde des sceaux, ministre de  
la justice



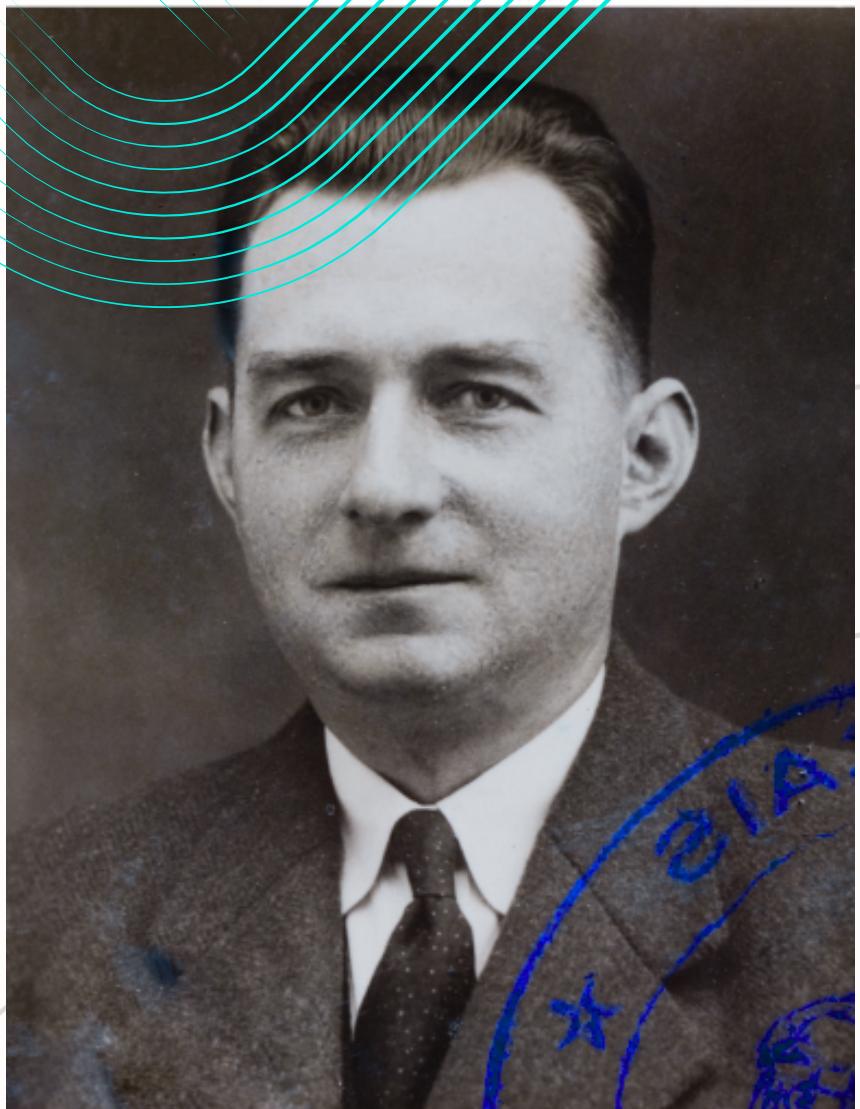
François BILLOUX  
ministre de la santé



D'autres membres du gouvernement sont également impliqués dans les questions sociales et familiales. Cette ordonnance, s'inscrivant dans le programme du Conseil National de la Résistance, visait à reconstruire la France après la libération en mettant en place un socle solide de protections sociales, dont la "reconnaissance officielle des familles comme acteurs sociaux majeurs".

# Un réseau national, un ancrage local

L'UDAF de la Moselle fait partie d'un réseau de 99 UDAF réparties sur le territoire français, coordonnées par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). Elle agit en lien étroit avec les associations familiales locales, les institutions publiques et les partenaires sociaux pour faire vivre une politique familiale ambitieuse et inclusive.



*Monsieur TUAILLON Louis  
Préfet de la Moselle en septembre 1945*

LOUIS TUAILLON a pris ses fonctions après la libération et a joué un rôle important dans la réorganisation administrative du département, notamment dans la mise en place des institutions comme l'UDAF.

**LES PREMIERES RÉUNIONS SE TIENNENT  
AU CAFÉ “PLOM-MULLER” AU 19  
AVENUE ROBERT SCHUMAN A METZ.**



**Le 10 novembre 1945, l'UDAF de la Moselle sort de terre au 21 quai Félix Maréchal à Metz.**

# 1945 - 1979

Des associations émergent et le mouvement se diversifie, intégrant des actions concrètes pour répondre aux besoins des familles : bourses aux vêtements, médailles de la famille, aide au logement, etc.

**1949** : création de la délégation départementale de la Tutelle aux Prestations familiales

**1959**: décret n°59-1135 relatif à l'organisation des services de ramassage des écoliers



**1952** : création du Centre d'Amélioration du Logement (CALM). les travaux sont réalisés par des équipes de bénévoles



**1963** : création du service Départemental des Transports Scolaires. Ce service sera ensuite repris par l'Etat, puis par le Conseil Général.

**1956** : intégration dans le Code de la famille et de l'aide sociale.

**1975** : réforme du Code de la famille ( loi N°75.629)

**1979 - 1999**

## **Développement des services**

Face à l'évolution des besoins sociaux, l'UDAF de la Moselle développe de nouveaux services pour répondre aux situations de vulnérabilité.

L'UDAF devient un acteur reconnu du secteur médico-social, tout en renforçant son rôle de porte-parole des familles auprès des institutions.

Cette période marque une professionnalisation croissante du mouvement familial.

**1979** : Lancement du service Tutelle aux Majeurs Protégés qui vise la protection des adultes vulnérables



**1982** : Mise en place du service départemental de la Médaille de la famille, reconnaissant les mérites des familles nombreuses

**1990** : Développement du service suivi général RMI ( Revenu Minimum d'Insertion) et de l'accompagnement qui soutient les bénéficiaires dans leur quotidien



**1981** : Crédit d'Etude et de Conseil pour l'Accession à la Propriété (CECAP) qui facilite l'accès au logement pour les familles

**1985** : Ouverture du Centre d'Hébergement Eclaté à Forbach (CHE) qui offre des solutions d'hébergement aux personnes en difficulté





1995 :  
Création de  
l'association LES  
JARDINS DE CONDE



1992 :  
Lancement de  
la Société  
INSERBAT



C'est aussi l'année de la  
création de  
l'association Emplois  
Familiaux Moselle



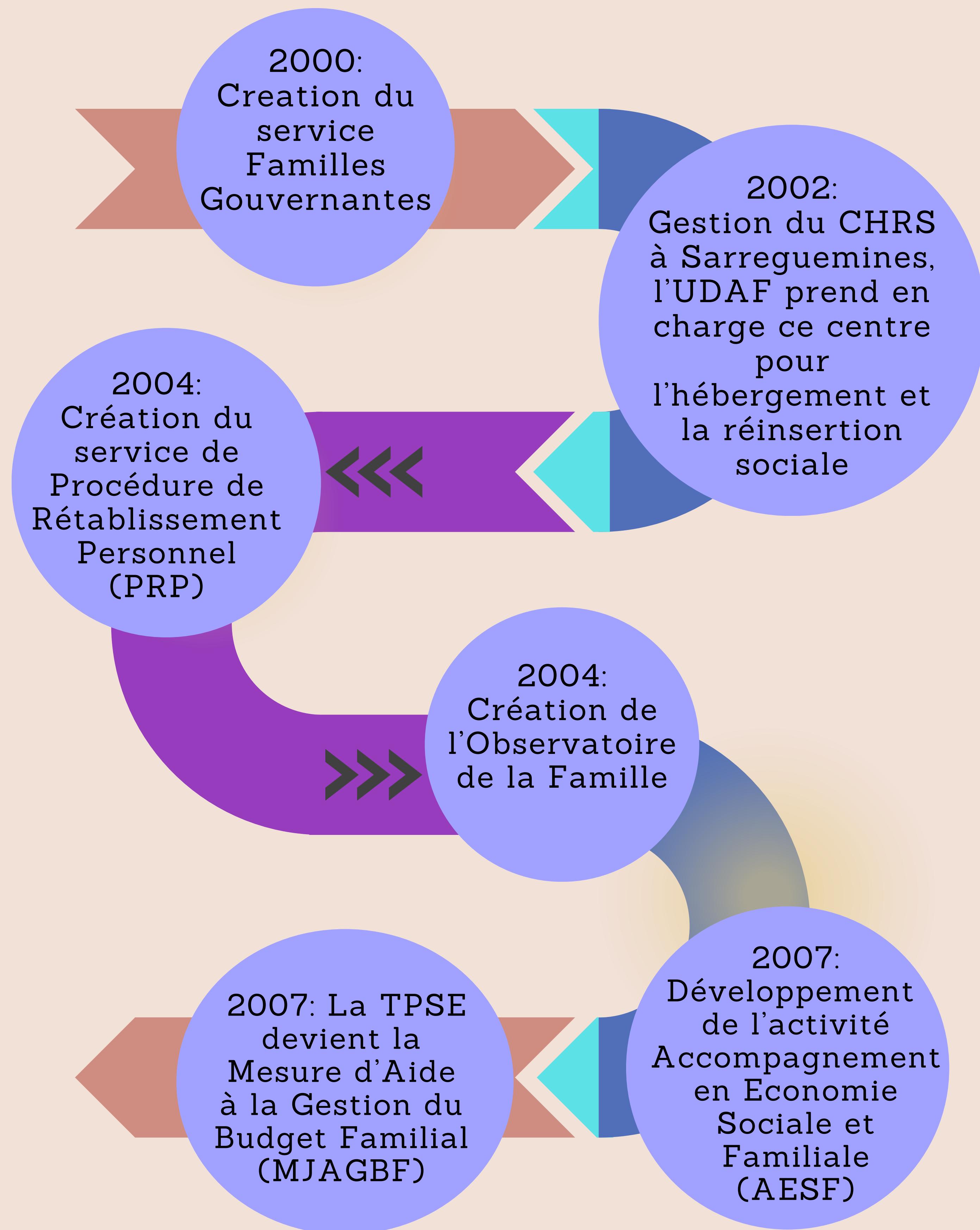
# 2000 - 2010

## Diversification et modernisation

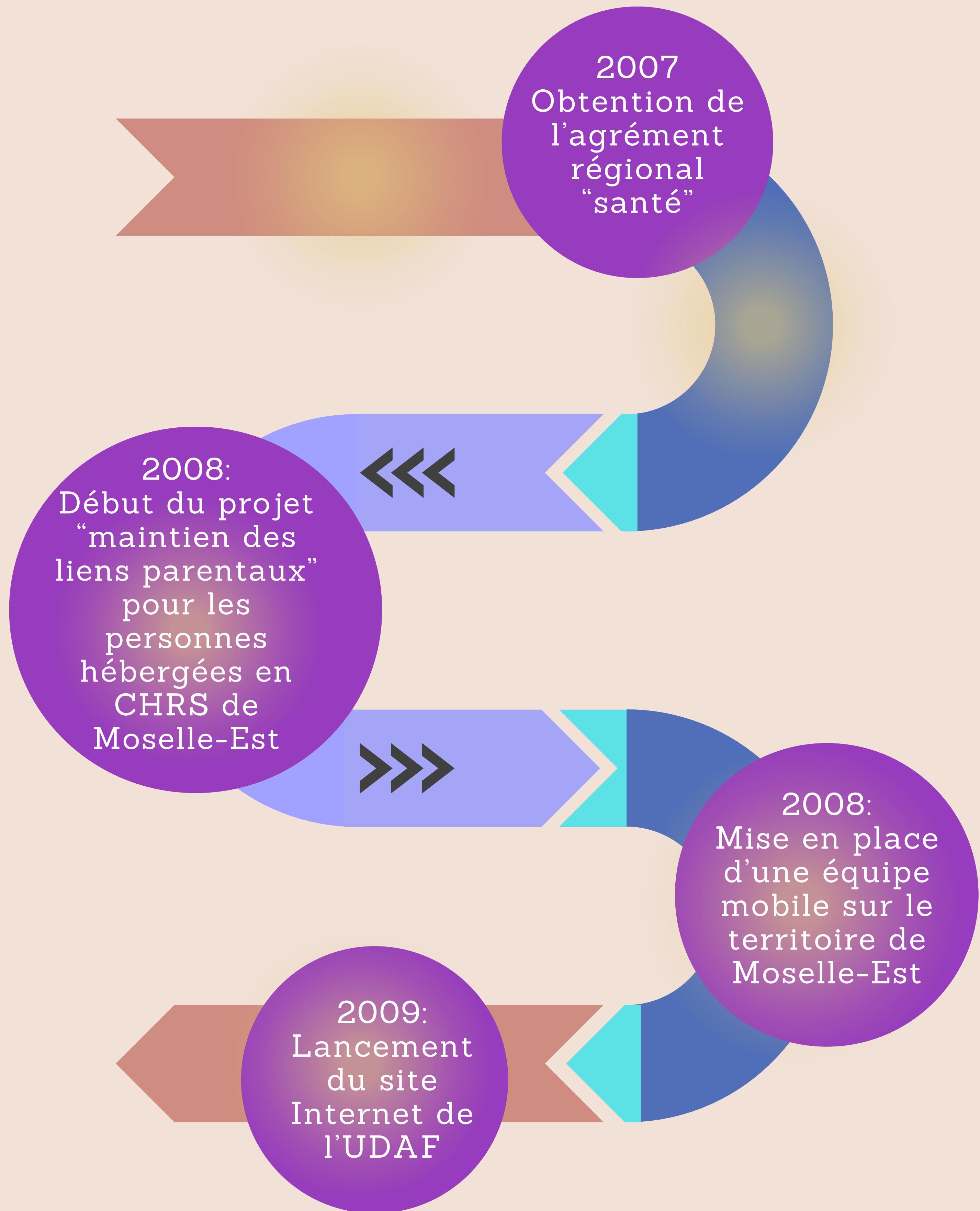
Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, l'UDAF de la Moselle amorce une transformation profonde de ses missions et de son organisation. Face à l'évolution des besoins des familles et aux mutations du cadre législatif et social, l'UDAF diversifie ses services, renforce ses partenariats et modernise ses pratiques.

Cette décennie marque l'entrée dans une nouvelle ère, où l'innovation sociale, la professionnalisation des équipes et l'ouverture vers de nouveaux publics deviennent les piliers d'une action familiale toujours plus inclusive et adaptée aux réalités du territoire mosellan.

# 2000 - 2010 Diversification et modernisation



# 2000 - 2010 Diversification et modernisation



# 2000 - 2010 Diversification et modernisation

2009:  
Le service Suivi général RMI et Accompagnement au Quotidien devient le Service Accompagnement Social et Insertion (SASI)

2009:  
Le service Tutelle aux Majeurs Protégés devient le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)

2009:  
Le service Tutelle aux Prestations Sociales devient le service d'Accompagnement à la Gestion des Prestations Sociales (AGPS)

2009:  
Mise en place sur le département de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

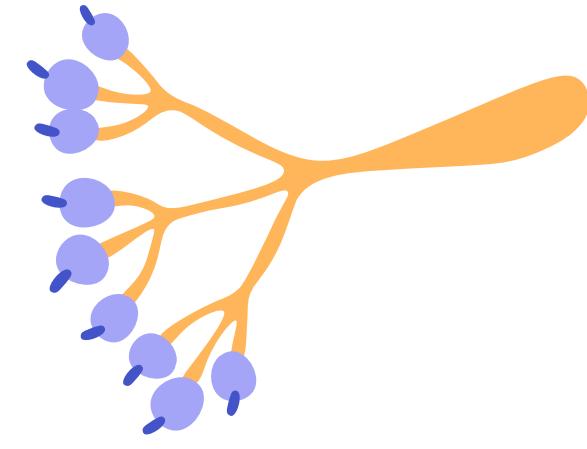
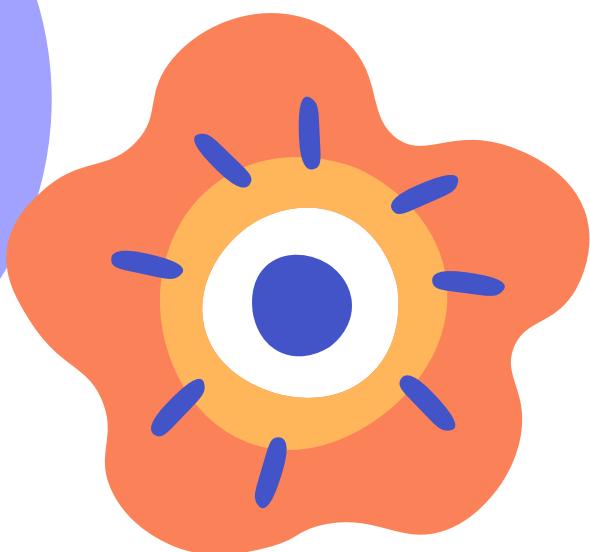
# 2011 - 2021

L'UDAF RESTRUCTURE SES SERVICES EN PÔLES MÉTIERS (ASPP ET INCLUSION), DÉMÉNAGE LE SIÈGE DANS LA ZONE DE MERCY, ET RENFORCE SES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION.

ELLE OBTIENT DES AGRÉMENTS LOGEMENT, DÉVELOPPE LE POINT CONSEIL BUDGET ET FUSIONNE AVEC L'ASSOCIATION HORIZON POUR ÉTENDRE SON CHAMP D'ACTION.

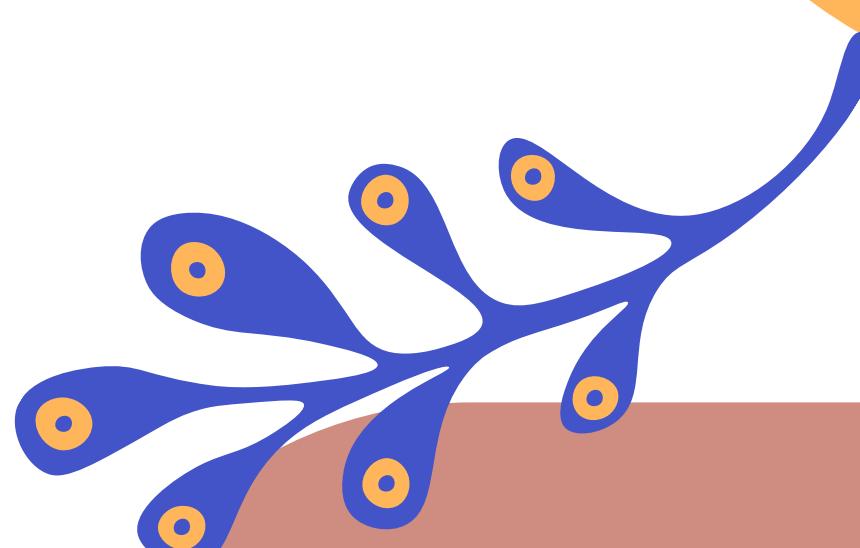
CETTE PÉRIODE EST MARQUÉE PAR UNE VOLONTÉ D'INNOVATION, DE MUTUALISATION DES COMPÉTENCES ET DE RÉPONSE AUX NOUVEAUX DÉFIS SOCIAUX.

**2011: Obtention de  
l'agrément logement**

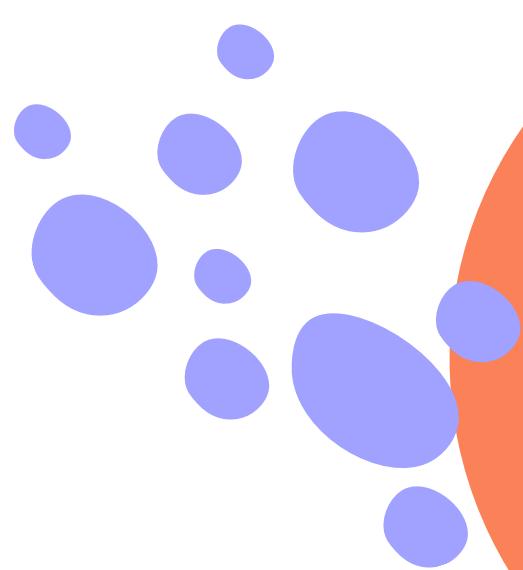


**2014: Regroupement des  
métiers en pôles :  
Acccompagnement Social et  
protection des Personnes,  
(ASPP), Insertion,  
Hébergement-Logement**

**2016: Transfert du CHRS dans  
le nouveau bâtiment rue  
Cazal à Sarreguemines**



**2017: Déménagement du  
siège Rue Royal  
Canadian Air Force  
57530 ARS-LAQUENEXY**



**2018: Exercice des  
mesures d'Action  
Educative Budgétaire  
(AEB) par le service AGPS**

**2019: Ouverture du point  
Conseil Budget sur les  
territoires de Forbach / Saint-  
Avold / Sarreguemines et  
Bitche**

**2020: Fusion-absorption de  
l'association Horizon située à  
Betting-les-Saint-Avold**

**2021: Obtention d'un second label  
point Conseil Budget couvrant le  
département et conventionnement  
avec l'organisme CREASOL pour  
l'ouverture de demandes de micro-  
crédit**

2022

2025

vers les

**Sous la présidence de Vincent Morel, l'UDAF de la Moselle poursuit son engagement avec dynamisme. Elle développe des partenariats innovants, renforce sa présence territoriale, et prépare activement la célébration de ses 80 ans, symbole de sa longévité et de son utilité sociale.**

ans

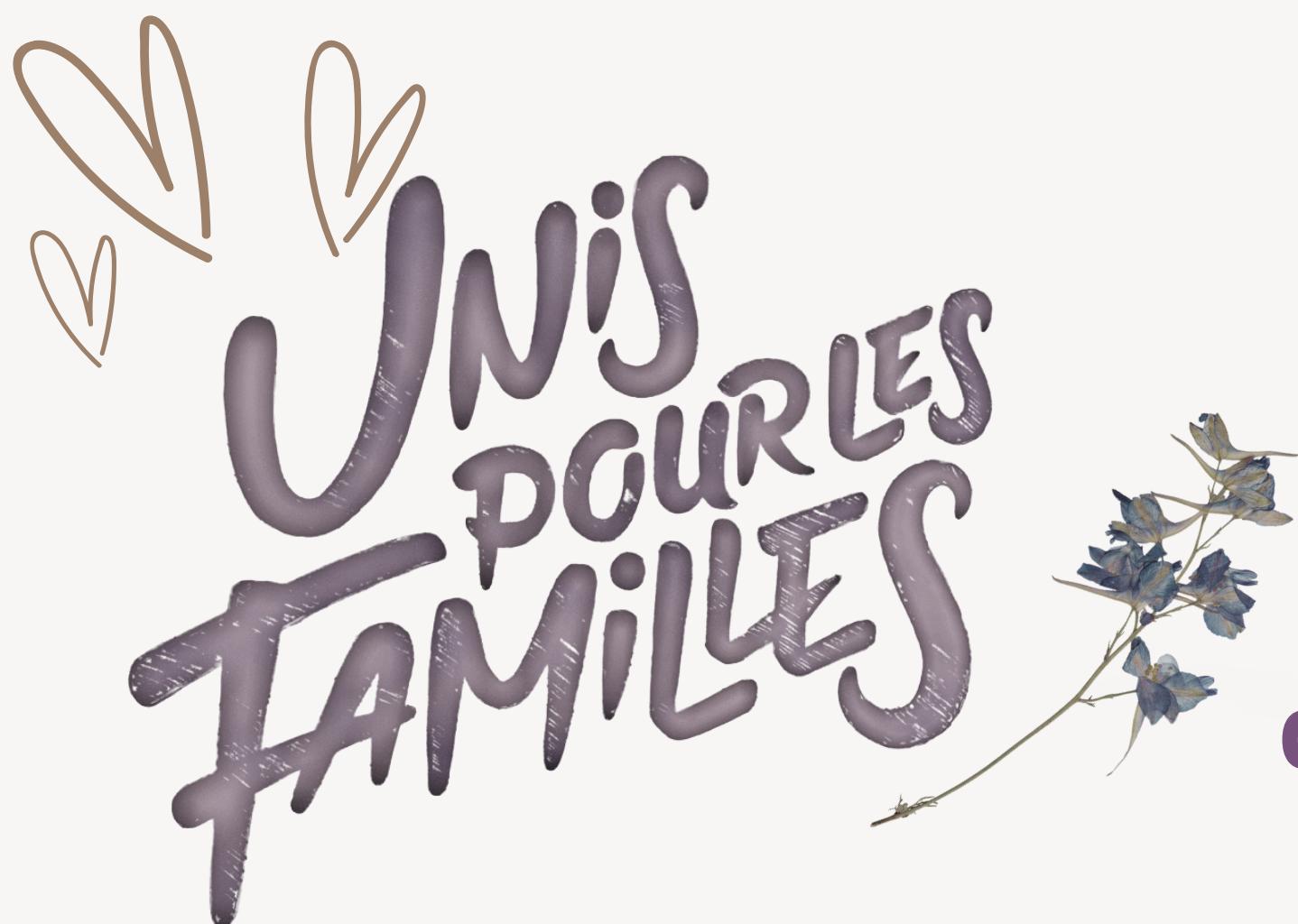
L'UDAF de la Moselle, membre du réseau UNAF/UDAF/URAF, regroupe plus de 6000 associations familiales en France.

Ce réseau permet une représentation unifiée des familles à tous les niveaux : local, régional et national.

L'UNAF reconnaît les UDAF comme acteurs de l'intérêt général, dotés d'une mission de service public.



Le mouvement familial reste un engagement citoyen porté par des bénévoles et des salariés. Il conjugue représentation, action sociale, et solidarité locale, tout en s'inscrivant dans une dynamique nationale via l'UNAF.





Construire

L'UDAf agit comme une maison commune où les associations se retrouvent, échangent, se forment et construisent ensemble des projets.



Accompagner



Echanger



Collaborer

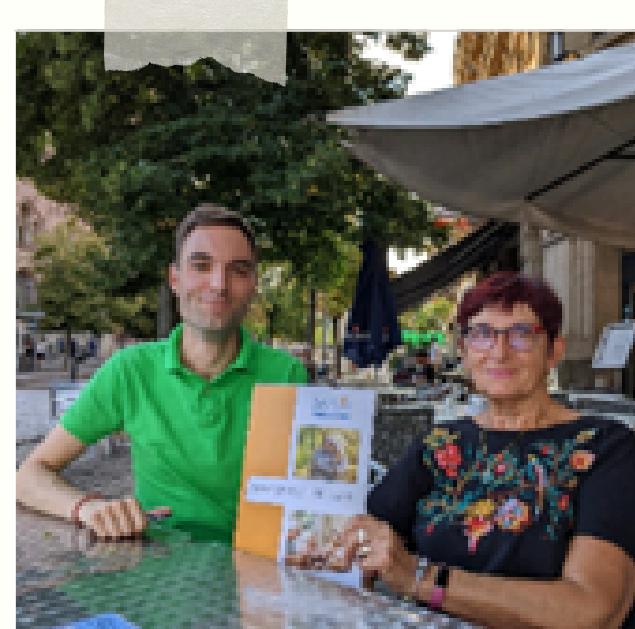


Aider

Le mouvement familial en Moselle est à la fois héritier d'une histoire nationale et acteur de terrain engagé. Il a su évoluer avec les familles, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : solidarité, dignité, engagement citoyen.



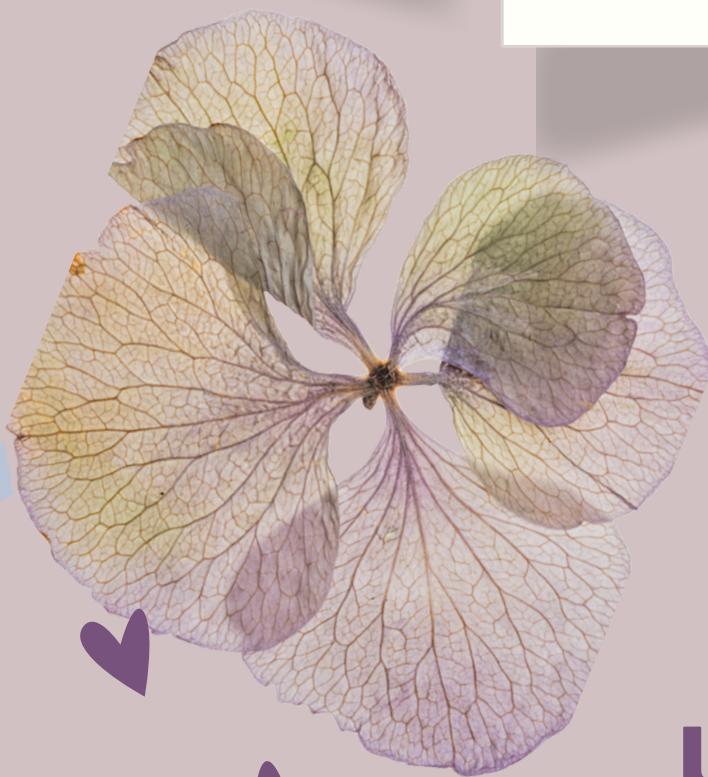
Servir



Conseiller



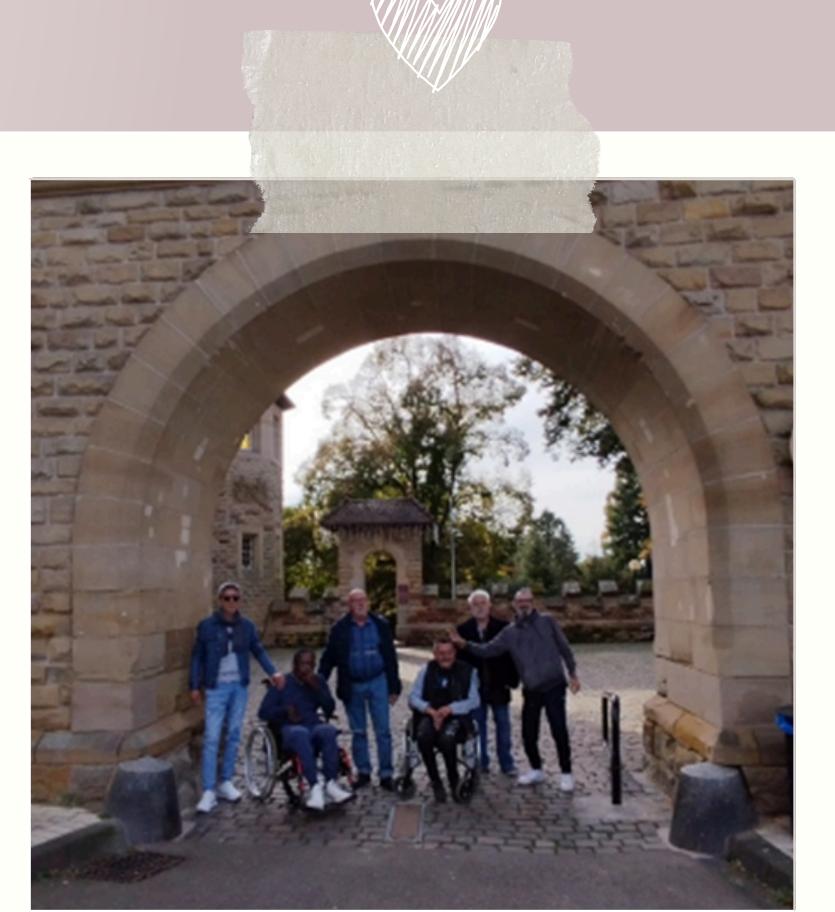
Protéger



Elle leur offre un cadre structurant, une reconnaissance institutionnelle, et les représente dans les instances publiques



Rire



Aimer la vie



Se Souvenir



Ressentir



Partager

« ÊTRE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION FAMILIALE,  
C'EST FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FAMILLES LÀ OÙ  
ELLE COMpte »

« ÊTRE ACTEUR DU MOUVEMENT FAMILIAL, C'EST DÉFENDRE  
LES FAMILLES DANS LEUR DIVERSITÉ, AVEC HUMANITÉ ET  
CONVICTION »

# LES PRESIDENTS

DEPUIS 1945,  
L'UDAF DE LA  
MOSELLE A  
ÉTÉ DIRIGÉE  
PAR DES  
FEMMES ET  
DES HOMMES  
ENGAGÉS,  
PORTEURS DE  
VALEURS  
FORTES ET  
VISIONNAIRES.



1945–1948  
FERDINAND  
PELLAT



1948–1953  
THÉODORE  
ANSELM



1953–1961  
DR ROBERT  
WOLFF



1961–1971  
JEAN  
BERGAENTZLE



1971–1978  
JEAN-PIERRE  
GRUNENWALD

CHAQUE  
PRÉSIDENT A  
MARQUÉ  
L'HISTOIRE DE  
L'UDAF PAR  
SON STYLE,  
SES PRIORITÉS  
ET SON  
IMPLICATION  
DANS LE  
MOUVEMENT  
FAMILIAL.



1978–1992  
ROBERT  
CHAROY



1992–2006  
MARIE-THÉRÈSE  
PARAGON



2006–2010  
MAÎTRE  
BERTRAND  
BECKER



2010–2022  
DR ALIX  
FIORLETTA



DEPUIS 2022  
VINCENT  
MOREL

**L'histoire de l'UDAF se lit aussi dans ses lieux.  
Depuis sa création, elle a occupé plusieurs adresses  
emblématiques, témoins de son développement et  
de son enracinement territorial.**



1945  
21 quai Félix-  
Maréchal à Metz



1948  
6 rue Chèvremont  
à Metz



1973  
55 rue des  
Allemands à Metz



1983  
Maison de la Famille  
1 avenue Leclerc de  
Hauteclouque à Metz



2017  
Rue Royal Canadian Air  
Force à Ars Laquenexy

13 NOVEMBRE 2025

## 80 ANS DE L'UDAF DE LA MOSELLE

En parcourant ces 80 années d'histoire, nous avons mis en lumière les combats, les évolutions et les engagements qui ont façonné l'UDAF de la Moselle.

Cette exposition est bien plus qu'un retour sur le passé : elle est une célébration de la force du collectif, de la solidarité familiale et de l'innovation sociale.

À travers les archives présentés, nous avons voulu rendre hommage à toutes celles et ceux – bénévoles, professionnels, familles – qui ont contribué à faire de l'UDAF un acteur incontournable de la protection et de l'accompagnement des familles.

Mais cette rétrospective est aussi une invitation à regarder vers l'avenir.

Les défis d'aujourd'hui et de demain exigent que nous restions fidèles à nos valeurs tout en continuant à nous réinventer.

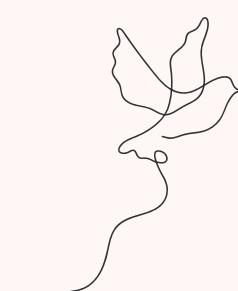
L'UDAF de la Moselle, forte de son histoire, est prête à relever ces défis avec audace, responsabilité et humanité.

Réalisé par :

Valérie ALBRECH

Fabienne DUFOUR

Halima NOUGAOUI



Cette exposition est née de nos souvenirs, nos recherches, nos échanges, nos rires et de notre curiosité commune.